



Pouvoir d'achat : Éviter un nouveau décrochage des rémunérations des agents publics !

L'inflation augmente de façon importante depuis plus de 18 mois, avec une hausse de plus de 7 %. Sur un an, elle s'est établie à 5,7% dont près de 1% sur le seul mois de mars. Les produits alimentaires sont en hausse de près de 16% (15,9%) sur an.

La situation financière de tous les agents publics est impactée en raison de cette forte inflation. L'attractivité de la Fonction Publique continue à se détériorer. L'UNSA Fonction Publique renouvelle sa demande d'une mesure urgente et d'un niveau important pour compenser le décrochage accentué de la rémunération de tous les agents publics par rapport à l'inflation mais aussi par rapport aux rémunérations de nombreux salariés d'autres secteurs. L'Etat se doit d'être exemplaire en matière de rémunération.

Elisabeth Borne, Première Ministre, a annoncé une hausse de la valeur du SMIC de 2,16% le 1er mai 2023. L'UNSA Fonction Publique demande une hausse du minimum de traitement avec une application au 1er mai 2023.

L'UNSA Fonction Publique souhaite également que, très rapidement, une revalorisation des frais de déplacement et de mission des fonctionnaires et agents contractuels de la Fonction publique soit décidée. En effet, les prises en charge totales ou partielles de ces dépenses sont en effet de plus en plus éloignées de la réalité des coûts engendrés par les déplacements, par les prix des repas des agents publics, qu'il s'agisse de frais résultant d'une mission, d'un intérim, d'une tournée ou encore d'un stage. Les taux d'indemnités kilométriques, de remboursement de frais d'hébergement ou de repas doivent être une nouvelle fois réévalués.

Le forfait mobilité durable devrait aussi être aligné sur les taux du secteur privé. L'UNSA propose également une revalorisation de la Prestation Interministérielle repas tant au niveau de son taux qu'au niveau des barèmes d'accessibilité.

Pour l'UNSA, des mesures fortes, évitant aux agents publics des pertes de pouvoir d'achat liées à une forte hausse et continue de l'inflation s'imposent dès maintenant avant toute ouverture d'un nouveau chantier sur les rémunérations des agents publics.

L'UNSA Fonction Publique demande une mesure générale ainsi que l'ouverture d'une véritable négociation avec les organisations syndicales représentants les agents.

Bagnolet, le 21 avril 2023

Luc Farré,

Secrétaire Général de l'UNSA Fonction Publique

Contact presse : Angiocom - Erwan Lemerrier - 06 42 31 02 80 - elemerrier@angiocom.fr